



# Le Ronssoyen

« Rosée de mai, verdit les prés. »

## Bulletin de Mai 2020

### **Déconfinement : Une équipe à pied d'oeuvre pour la santé de vos enfants**

La crise sanitaire a occupé et occupe encore notre quotidien et nos écrans. Les infos ne sont pas toujours claires, et souvent tardives. Certains ont pu trouver que la municipalité n'était pas réactive. Sauf que sans consignes officielles, de l'État comme de l'Éducation Nationale, il est difficile d'agir, à moins d'être devins... Nous avons été là pour vous et avec vous pendant ces moments difficiles, et nous avons tout mis en place pour la santé et la sécurité de tous.

Aussi, dès le feu vert de la réouverture de l'école, nous avons œuvré (*le Maire, Jean-François Ducatteau, Aurélien Cazé, Danielle Cardon, Aurélie Censier et Vanessa Guichemerre*), en étroite coordination avec l'équipe enseignante, pour accueillir vos enfants dans de bonnes conditions, dans le respect des mesures de distanciation et de protection sanitaire. L'école a été désinfectée par le personnel communal, et les élus ont mis en place de la signalisation et des affichages pour le bien de tous.

Voici en images :





# Les masques arrivent

Comme vous le savez, la Région Hauts-de-France finance « un masque pour chacun », complété par des masques jetables. La Commune va également financer un masque lavable. Beaucoup d'entre vous demandent quand ils vont être distribués. Si vous suivez les infos, vous avez connaissance de la pénurie et des longs délais de fabrication et d'approvisionnement. Alors, encore un peu de patience, et restez prudents !!...

## RESTEZ VIGILANTS !

Regardez bien la notice fournie avec vos masques. Pour les masques lavables, respectez les consignes et le nombre de lavages.



# Inscriptions à l'école



**Pré-inscriptions en Mairie**  
**du Lundi 25 Mai au Vendredi 12 Juin 2020**

### Pensez à apporter :

- votre livret de famille ;
- et le carnet de santé de l'enfant (veillez à ce que les vaccins soient à jour !).

**Rappel : La Mairie inscrit les enfants dès 2 ans.**

### Rappel du Ministère des Solidarités et de la Santé :

« La Loi rend obligatoires, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, onze vaccins pour les enfants de moins de 2 ans. Il s'agit des vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, la coqueluche, la rougeole, les oreillons, la rubéole, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque et l'Haemophilus influenzae b. Cela signifie que pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018, ces vaccinations obligatoires conditionneront l'entrée ou le maintien dans toute école, garderie, colonie de vacances ou autre collectivité d'enfants. La preuve de leur réalisation est exigée pour l'admission ou le maintien en collectivité à compter du 1er Juin 2018. »

### Info de l'école :

En raison de la crise sanitaire, la journée d'accueil habituellement organisée en Mai pour les futurs élèves de maternelle n'aura pas lieu.

## Passage des poubelles et du tri sélectif



Collecte des ordures ménagères	Collecte du tri sélectif
Judi 28 Mai Judi 11 Juin Judi 25 Juin	Judi 4 Juin Judi 18 Juin